



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enlèvements en Égypte par les groupes islamistes

Question écrite n° 21829

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les enlèvements de jeunes chrétiens coptes en Égypte. Tout le monde se souvient sans doute de l'enlèvement des 276 lycéennes de Chibok au Nigéria par Boko Haram en avril 2014. Ces enlèvements avaient été relayés par la presse, compte tenu de l'ampleur des disparitions. Mais ces techniques de terreur et de conversion forcée ne sont pas le fait exclusif de Boko Haram. C'est pourquoi elle s'inquiète du manque d'intérêt porté aux jeunes femmes enlevées en Égypte ces derniers mois. En effet, les fondamentalistes égyptiens continueraient de terroriser les chrétiens en commettant des attentats mais aussi des *kidnappings* de jeunes filles. Ces enlèvements apparaissent comme la méthode de conversion privilégiée des groupes extrémistes. Si, avec la réélection du président Al Sissi en mars 2018, l'Égypte se retrouve avec à sa tête une personnalité forte qui semble vouloir lutter contre les Frères musulmans, la situation des chrétiens ne s'est pas améliorée pour autant malgré un discours plus flexible. Bien que le gouvernement combatte et muselle autant que possible l'extrémisme islamique, les chrétiens, qui sont majoritairement coptes, vivent dans un climat de discriminations, d'harcèlement et de violences diverses dans toutes les sphères de la vie. Les 9,9 millions de chrétiens peinent à faire reconnaître leur droit de croire dans un pays d'une population totale de 99,4 millions de personnes, majoritairement musulmanes. La situation précaire des chrétiens positionne le pays à la 16e place de l'index 2019 établi par l'ONG Portes Ouvertes en termes de persécution des chrétiens. Les jeunes filles sont la cible privilégiée des extrémistes islamiques qui souhaitent les convertir par tous les moyens : enlèvements, violences, mariages forcés... En mai 2018, huit chrétiennes coptes auraient été enlevées. Il convient de se souvenir notamment de Vivian Adel Youssef, étudiante de 18 ans enlevée le 2 mai 2018. Faiblement relayés sur les réseaux sociaux et dans les médias, ces *kidnappings* semblent continuer puisqu'en février 2019 une jeune femme de 18 ans, Amira Ephraïm, aurait été enlevée à Luxor. Depuis, la famille est sans nouvelle et Mme la députée s'inquiète du manque de réactivité de la communauté internationale. Ces *kidnappings* se feraient parfois par l'intermédiaire de réseaux de passeurs en lien avec la police. Une fois enlevées, les jeunes femmes restent injoignables : elles disparaissent littéralement. Si l'une d'entre elles, Mirna Malak Shenouda, 16 ans, a pu s'échapper en 2018 et témoigner du mode opératoire et des conditions de l'enlèvement, les autres jeunes femmes restent introuvables. Des plaintes de parents désespérés continueraient d'être émises sans qu'aucun effort ne soit consenti pour retrouver ces jeunes femmes. C'est la raison pour laquelle elle l'interpelle sur cette méthode d'épuration religieuse sur fond de conversion forcée, d'enlèvements et d'humiliation de la communauté chrétienne. Combien de jeunes femmes devront-elles encore disparaître pour que l'on daigne se préoccuper et s'inquiéter de leur sort et de la situation des chrétiens coptes en Égypte ? Aussi, elle lui demande s'il dispose de nouvelles de ces jeunes femmes disparues et si d'autres jeunes femmes s'ajoutent à cette liste déjà longue. Si oui, elle souhaite savoir combien de jeunes femmes et hommes sont aux mains des fondamentalistes égyptiens et où ils sont. Elle souhaiterait que le ministère des affaires étrangères fasse tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide à ces familles et à ces jeunes femmes prises de force dans l'engrenage de l'extrémisme islamique.

Texte de la réponse

La France est engagée dans la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction partout dans le monde, ainsi que dans la défense et la promotion des droits des femmes, qui constitue une priorité de la politique étrangère française. La France est attentive à la situation des chrétiens d'Orient, et en particulier celle des coptes en Egypte, comme à celle de toutes les minorités, notamment religieuses, au Moyen-Orient. La communauté copte, par ses origines et son ancienneté, occupe une place toute particulière dans le christianisme. Forte de près de 10 millions de fidèles, elle est également partie intégrante de la culture et de l'identité égyptiennes. Il est essentiel que ses membres puissent pratiquer librement et dignement leur religion en Egypte et vivre en paix. A cet égard, la France condamne fermement les violences et discriminations dont les membres de la communauté copte, et en particulier ses femmes, continuent d'être victimes. Elle est résolument engagée aux côtés de l'Egypte dans la lutte contre le terrorisme et la résolution des crises qui affectent la stabilité du Moyen-Orient. Le maintien durable des chrétiens et des autres minorités du Moyen-Orient est une condition indispensable à son évolution vers la paix, la stabilité et la prospérité. Ceci ne sera possible que dans un cadre permettant la liberté et le respect des droits de l'ensemble des citoyens, sans discrimination. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) entretient un dialogue régulier avec les organisations qui documentent ces violations, telles que Portes ouvertes et Aide à l'Eglise en détresse, qui publie chaque année, pour la première, un Index mondial de persécution des chrétiens et tous les deux ans, pour la seconde, un Rapport sur la liberté religieuse dans le monde. Les ambassades et les services concernés du MEAE ont également de fréquents échanges avec les représentants des Eglises et des cultes sur ces questions. La France s'est très fortement mobilisée pour défendre les victimes de violences ethniques et religieuses en organisant en septembre 2015 la première Conférence de Paris sur les victimes de persécutions ethniques et religieuses au Moyen-Orient, dont elle accueillera la prochaine conférence de suivi. En octobre 2019, la visite en France de Sa Sainteté le Pape Tawadros II, Patriarche d'Alexandrie et Primat de l'Eglise copte-orthodoxe, qui a été reçu par le Président de la République, a été une nouvelle occasion de marquer le soutien de la France aux chrétiens d'Orient et aux coptes en particulier.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21829

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2019](#), page 6816

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2020](#), page 84